

L'an deux mille vingt, le jeudi 4 juin, à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur François ERLEM, suite à la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance

Date de convocation :

Le 28 mai 2020

NOMBRE :

- de conseillers : 23

- de présents : 22

- de votants : 23

**N° d'inscription de l'acte soumis
à l'obligation de transmission
au Représentant de l'Etat :**

22_2020

Secrétaire de Séance :

Mme Fanny RICHARD

OBJET :

- Désignation des délégués au sein du conseil d'administration du centre social

Etaient présents (22) :

François ERLEM (Maire), Françoise DUPUIITS, Francis DUPIRE, Virginie SOIGNEUX, François BLAT, Fanny RICHARD, Xavier LACAILLE, Valérie MAHIEU, Charles BENJABEN, Gwenaëlle BEAUDON, Simon BRASSART, Sandrine MERCIER, Stéphane SANSONE, Audrey MONIER, Jean-Paul LANNOY, Sabine TROUILLET, Marie-Noëlle LALLIER, Michael DELATTRE, Jean-Philippe MICHEL, Marie-Claire DELAIRE, Jean-Marc DUMEIGE, Annick CORNELIS

Ont donné pouvoir (1) : Romain POLLART donne pouvoir à Françoise DUPUIITS

Absents (0) :

La commune est représentée au sein du conseil d'administration du Centre Social. A ce titre, et suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner 3 représentants, dont Monsieur le Maire, de la commune qui siégeront au sein de cette entité.

Il est proposé au Conseil Municipal de désigner trois membres au sein du conseil d'administration du Centre Social.

Sont proposés : Françoise DUPUIITS, Sandrine MERCIER.

Sur ces bases, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité**

- De désigner les membres précités au sein du conseil d'administration du centre social.

Ainsi fait et délibéré en séance

les jours, mois et an susdits

Le Maire

François ERLEM



Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-préfecture.